



Le Bulletin

Volume 54 Numéro 19

Édition du 18 juin 2026

Dans ce Bulletin

Pour une dernière fois, Avant de m'en aller.....	p.1
Échange poste-à-poste.....	p.2
Appli-prof : un outil aux multiples facettes, à découvrir!	p.2
Maman va à l'école.....	p.3
Fermeture du bureau du SEHR (CSQ) durant la période estivale.....	p.4

Pour une dernière fois, Avant de m'en aller...

Ne vous inquiétez pas, les autres lieux que je convoite sont ceux de pays encore inconnus de ma part.

Que vous exprimer en ce dernier mot? J'ai tellement de choses à vous dire...

Sinon gratitude, merci. J'ai vu, vécu, tellement d'événements avec vous. Vaincu des embûches, trouvé des solutions. Se tenir debout, avancer.

Je n'aurais jamais réussi cela seul. Nous l'avons fait ensemble.

Solidarité! Je l'ai crié à m'en brûler les cordes vocales. Nous l'avons partagé.

Je vais citer un personnage du passé (moi-même!) : « Les dernières années ont démontré qu'ensemble, nous sommes forts. [...] Souligner que malgré tous les changements au bureau, nous serons présents 'Ensemble' »

Je suis heureux d'avoir fait partie de cet ensemble.

Je ne répéterai jamais assez. Si nous avons une organisation aussi forte, en santé, c'est grâce à nous. Nous, vous, je, tu.

Je n'ai aucun doute sur votre futur : il est vivant ce feu!

Je le vois en nous, dans l'avenir du SEHR, que vous bâtirez ensemble!

Merci,
Solidarité!

Eric Plouffe
Président

À l'Agenda

Jeudi 18 juin 2026

Assemblée générale de fin d'année

Heure : 16 h 30

Lieu : Corporation du Fort St-Jean
15, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

Jeudi 25 juin 2026

Affectation pour l'octroi des postes E1

Heure : 17 h 30

Lieu : Teams

Suite page 4

Échange poste-à-poste

C'est le moment de l'année où les enseignantes et enseignants commencent à observer ce qui se profile à l'horizon et il peut être tentant, dans certains cas, d'ouvrir les yeux et de regarder ce qui s'offre à eux dans d'autres écoles du Centre de services scolaire.

Des échanges poste-à-poste entre deux enseignantes ou enseignants à notre Centre de services scolaire sont possibles aux conditions suivantes :

1- La demande d'échange a lieu avant la date du 23 juin (mais voir le numéro 2);

2- La demande d'échange a lieu après la distribution des fonctions et responsabilités dans chacun des deux établissements sous réserve d'un délai de dix jours;

3- Un échange poste-à-poste se fait à l'intérieur d'un même champ d'enseignement sauf exception et dans ce cas, sous réserve du respect de l'un ou l'autre des critères de capacité;

4- L'échange poste-à-poste entre deux enseignants est toujours pour la durée d'une année.

Dans les cas exceptionnels, le Centre de services peut refuser un échange poste-à-poste. Il vous informe de cette décision et fait parvenir au syndicat les motifs de ce refus, et ce, dans les cinq jours.

Une formule type est disponible sur le site web du SEHR (sehr-csq.qc.ca) sous l'onglet « Relations de travail », dans la rubrique « Formules types et formulaires ». Elle doit être signée par les deux enseignantes ou enseignants concernés puis envoyée à la direction du service des ressources humaines du Centre de services, M^{me} Katleen Loiseau, avec copie conforme au syndicat.

Appli-prof : un outil aux multiples facettes, à découvrir!

Peut-être avez-vous déjà entendu parler de l'Appli-prof... ou peut-être pas? Cet outil initialement destiné à la compilation des 30 heures de formation obligatoire aux deux ans, devant désormais être réalisées depuis le 1^{er} juillet 2021, a fait peau neuve . Il permet désormais, en plus d'y inscrire les formations suivies, d'y compiler la tâche annuelle et de consulter les échanges poste-à-poste en province.

Pour ceux et celles qui dépassent toujours le temps accordé par la direction dans les divers comités, ou qui ne sont pas certains que le temps reconnu pour certains volets de la tâche est suffisant (PI, activités étudiantes, etc.), il sera désormais plus facile d'en faire le suivi.

Avec l'outil développé par la FSE, il est possible de prévoir initialement le temps pour différentes catégories de tâches à effectuer (surveillances, encadrement, récupération, plans d'intervention, activité étudiantes, comités pour activités étudiantes, récréations non surveillées), d'en faire le suivi en y entrant le temps effectué réellement et d'ajuster le temps prévu, vs le temps effectué tout au long de l'année. Il est toutefois pertinent de se familiariser avec l'outil avant d'y entrer les données réelles afin de s'assurer de ne pas perdre les données inutilement.

Il est également possible d'exporter les heures travaillées tout au long de l'année, dans un fichier pdf, et d'inscrire de nouvelles données par la suite. La compilation des heures est progressive et est entrée par date par les enseignants. Après cela, si la direction refuse de vous accorder le temps nécessaire, gagez que vous aurez de bons arguments, particulièrement en ce qui concerne le temps accordé pour le conseil enseignant!

Une autre fonctionnalité y a été ajoutée : l'affichage des poste-à-poste en province. Plusieurs pages sont actuellement disponibles et listent les besoins manifestés entre enseignants pour les poste-à-poste à la grandeur du Québec. Pour créer votre compte et ou consulter l'interface, rendez-vous sur appli-prof.org. Le logiciel est totalement gratuit pour les enseignantes et enseignants affiliés à la FSE (CSQ).



Maman va à l'école

C'est le lundi 1^{er} mai dernier qu'a eu lieu le dévoilement des gagnantes du concours « Maman va à l'école », s'adressant aux élèves de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle.

Chaque année, le SEHR (CSQ) est fier de s'associer au concours par le biais d'une commandite. M^{me} Marianne Mercy, de l'EPM, ainsi que les membres des équipes-écoles de La Relance et de l'EPM s'impliquent dans le concours afin de soumettre les noms de jeunes mères qui effectuent un retour aux études en vue d'obtenir une qualification pour un métier ou pour terminer leur parcours secondaire. Le concours vise à offrir un encouragement ainsi qu'un coup de pouce financier à ces femmes.

Plusieurs autres organisations s'impliquent également afin d'offrir des bourses. Cette année, le concours a reçu 18 candidatures.

Des représentants politiques et syndicaux étaient présents à la remise de prix : M. Éric Plourde, président du SEHR (CSQ), M. Luc Beauregard, trésorier à la CSQ, M^{me} Karine Nantel, vice-présidente à la FSE, sans oublier la présence de deux députés : M^{me} Audrey Bogemans et M. Louis Lemieux.

Un comité local formé d'enseignantes retraitées chapeaute le concours, il s'agit de mesdames Jacinthe Côté, Lyne Desranleau et Sylvie Desranleau.

Voici donc la liste des lauréates des treize bourses de 500 \$ chacune :

LAURÉATES - Maman va à l'école	
Bénédicte Mapouo Taghieu	Mathyssa Forest Paquin
Jennifer Charron Allard	Angelica Maltais
Sandra Garceau	Dave de Davilor Nkoue
Stéphanie Brault	Golda Rousselle Laure Tchouyou
Alyah Lemieux	Yvette Josefina Blanco
Maude Bélanger-Brousseau	Jade Fortin
Karianne Cyr	

Lundi 6 juillet 2026

Affectation pour le personnel de la liste de rappel à la Formation professionnelle

Heure : 14 h

Lieu : Teams

Mardi 7 juillet 2026

Affectation et mutation du personnel E2

Heure : 9 h

Lieu : Teams

Mercredi 8 juillet 2026

Affectation pour le personnel de la liste de priorité - Contrats E2 et E3

Heure : 9 h

Lieu : Teams

Jeudi 9 juillet et vendredi 10 juillet 2026

Affectation pour les enseignantes et enseignants au sein des bassins provisoires

Heure : À déterminer

Lieu : Teams

Mercredi 19 août 2026

Affectation pour le personnel de la liste de rappel à l'éducation aux adultes

Heure : 9 h

Lieu : Teams

Fermeture du bureau du SEHR (CSQ) durant la période estivale

Comme chaque année, le bureau du syndicat continue d'être ouvert durant une partie de l'été...

Toutefois, vos représentants ont aussi le droit à des vacances bien méritées, le bureau ferme donc habituellement pour quatre semaines consécutives en juillet et août.

Cette année, le bureau sera ouvert jusqu'au vendredi 17 juillet inclusivement, et sera ensuite fermé pour quatre semaines, jusqu'au 14 août inclusivement.

Durant les vacances d'été, les heures d'ouverture sont :

Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Le vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30

Jours fériés

Le bureau sera également fermé les jours suivants :

- 24 juin 2026
- 1^{er} juillet 2026

Nous contacter

**Syndicat de l'enseignement
du Haut-Richelieu (CSQ)**

670, boulevard du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 5M3

Téléphone : 450 348-6853 / 1 800 567-6853
Télécopieur : 450 348-6856

Courriel : sehr@lacsq.org
Site Web : www.sehr-csq.qc.ca

Horaire

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 17 h
(vendredi 15 h 45)